

## Textes législatifs et réglementaires

18 février 1958. — Arrêté fixant le budget de la Réunion des Bibliothèques nationales (*Journal Officiel*, 5 mars 1958, p. 2262).

24 février 1958. — Arrêté fixant la correspondance entre certains corps et catégories d'emplois de l'Administration marocaine et les corps et catégories d'emplois du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports (Direction des Bibliothèques). (*Journal Officiel*, 28 février 1958, p. 2150.)

10 mars 1958. — Décret n° 58-262 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier du personnel du Secrétariat de la Bibliothèque nationale et de la bibliothèque universitaire de Paris (*Journal Officiel*, 15 mars 1958, p. 2565).

11 mars 1958. — Arrêté modifiant l'arrêté du 17 septembre 1951 portant institution d'un certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (*Journal Officiel*, 26 mars 1958, p. 2973).

2 avril 1958. — Arrêté autorisant l'ouverture d'un concours sur titres, réservé aux archivistes-paléographes, pour le recrutement de quatre bibliothécaires (*Journal Officiel*, 9 avril 1958, p. 3423).

2 avril 1958. — Arrêté autorisant l'ouverture d'un concours pour le recrutement de douze sous-bibliothécaires (*Journal Officiel*, 9 avril 1958, p. 3423).

14 avril 1958. — Arrêté fixant les dates et les modalités du concours sur épreuves pour le recrutement de sous-bibliothécaires (*Journal Officiel*, 16 avril 1958, p. 2619).

14 avril 1958. — Arrêté modifiant l'arrêté du 29 juillet 1950 instituant un diplôme supérieur de bibliothécaire (*Journal Officiel*, 4 mai 1958, p. 4418).

14 avril 1958. — Arrêté modifiant l'arrêté du 29 juillet 1950 fixant les conditions d'inscription et les modalités de l'examen du diplôme supérieur de bibliothécaire (*Journal Officiel*, 4 mai 1958, p. 4418).

14 avril 1958. — Arrêté fixant les modalités de l'examen professionnel ouvert à certains commis des bibliothèques pour l'accès au grade de rédacteur (*Journal Officiel*, 27 avril 1958, p. 4135).

17 avril 1958. — Arrêté portant ouverture d'un concours pour le recrutement de bibliothécaires titulaires du diplôme d'archiviste-paléographe (*Journal Officiel*, 3 mai 1958, p. 4366).